

Paris, le 20 décembre 2018

De : CFRF

A : AIF

## **Compte rendu de la réunion du Conseil des finances et des risques financiers du samedi 8 décembre 2018**

*Présents : Erick Roumy, Patrick Gerardot, Xavier Guillauma, Jean-Marc Jamard, Claude Le Maitre, Claude Penotet et Yves Tabellion*

*Invités : Alain Lesturgez et Jean-François Chevallier (de 11h à 14h)*

### **1/ Examen du budget définitif 2019**

Les derniers documents sont parvenus sur nos messageries jeudi 7 décembre, ce qui n'a pas permis à tous les membres du CFRF de les examiner dans le détail.

La discussion entre les membres du CFRF et les échanges avec les représentants du CA ont porté sur les points suivants :

**Produits** : le budget 2019, comme cela avait été validé lors du dernier comité de pilotage sur les finances, fixe le produit des legs à 2M€. Pour les dons en revanche, il propose une augmentation de +8,3% (+ 1 817 187 €) par rapport au budget révisé 2018. Cette progression est légèrement inférieure à celle programmée en 2018. Le budget prévoit le renforcement pour 2 ETP de l'équipe développement (+75 000 €) et la progression de 139 572 € des dépenses « collecte, vente adhésion, abonnement ».

Plusieurs éléments du contexte incitent à la prudence pour fixer l'objectif :

- Un réalisé 2018 qui reste inférieur de 1% aux objectifs même révisés à la baisse.
- Deux articles dans la presse nationale présentant AIF de manière polémique et négative.
- L'observatoire du don en confiance qui annonce une baisse de 6% de la générosité publique, même si une part de cette baisse des dons est spécifique aux fondations et liée à la réforme de l'ISF.
- La mise en place du prélèvement à la source et la baisse du pouvoir d'achat des retraités.
- Pour finaliser notre avis, il est nécessaire de connaître les moyens et les mesures mis en œuvre pour atteindre cet objectif dans ce contexte particulièrement négatif.

**Charges de personnel** : l'augmentation de la masse salariale (GVT et revalorisation du point) est proposée à +4,19% (rapportée aux CDI en début d'année) et cela après trois années de forte progression : +6,4% en 2018, +4,6% en 2017 et + 4,5% en 2016. Une augmentation régulière de la masse salariale de 4% conduit à la doubler après 19 années !

La part de cette évolution qui paraît pour de nombreux membres du CFRF excessive, résulte principalement des « promotions individuelles et primes », sachant que nous ne connaissons pas le poids des promotions engageant l'avenir et celui des primes qui ne concernent que l'année 2019. Il serait intéressant de disposer de références de l'évolution de la masse salariale dans des structures équivalentes, ce qui permettrait de relativiser les propositions de ce budget.

Le budget 2019 propose des créations de postes. Cependant, les documents en notre possession créent des confusions entre la date de prise de décision par le CA, la date effective de l'embauche, le type de poste : temps plein/temps partiel et l'impact budgétaire selon la date d'embauche. Les 5 postes (3 au Pôle Développement, 1 à la Direction et 1 DRH) sont créés pour 1 ETP chacun avec un impact budgétaire partiel en 2019 (3,5 ETP). 4 postes sur 5 sont hors de la programmation qui avait déjà conduit à une augmentation du personnel de 20 ETP. Les membres du CFRF s'interrogent sur l'absence totale de redéploiement pour pourvoir ces nouvelles fonctions.

Plusieurs départs de salariés sont annoncés dont certains feront l'objet de ruptures conventionnelles. Le CFRF s'interroge sur leur impact dans le budget 2019 ?

Enfin, même si les conséquences financières d'un suicide peuvent être considérées comme accessoires, les membres du CFRF souhaitent connaître la manière dont les suites du suicide de Gaëtan Mootoo sont prises en compte dans le budget 2019 et quelles mesures ont été prises pour réduire les risques psycho-sociaux ?

**Divers** : plusieurs observations sont faites au sujet :

- De la présentation budgétaire qui ne peut faire apparaître dans le budget le prélèvement sur les réserves pour financer la dotation de 100 k€ au FIF.
- Le budget de l'AG d'Arles présente une augmentation de +38% par rapport à celui de Grenoble.
- Le besoin d'une évaluation des premiers campus.
- Le projet d'un investissement publicitaire.

## **2/ Demande d'avis du CA sur le contentieux**

Le CA a interrogé le CFRF par courriel le 20 septembre 2018 pour savoir si, en l'absence de consensus au sein du Bureau du CA sur un éventuel contentieux, le Bureau pourrait saisir le CFRF afin que nous établissions un dossier argumenté pour le CA.

Le CFRF ne dispose pas de compétences juridiques particulières. En revanche, le SN dispose de juristes sur lesquelles il convient de appuyer prioritairement. Le CFRF estime que si le Bureau et le CA, avec l'appui du service juridique du SN, n'ont pas pu se déterminer, il conviendrait alors de faire appel si besoin à des compétences extérieures.

### **3/ Etat d'avancement des audits nationaux**

L'audit sur les frais de mission est en cours (à partir d'un fichier de 1500 notes de frais couvrant les 9 premiers mois de l'année, contrôle sur 15% d'entre elles).

A ce stade, quelques questions et points d'éclaircissements seront soulevés auprès du service comptable pour les notes concernées (frais de taxis, de déplacements en avion...).

Des travaux complémentaires sont programmés le 18 décembre sur les frais d'hôtels et de restauration consécutifs aux déplacements.

Pour rappel, voici les membres du CFRF en charge des futurs audits:

- Claude Penotet et Xavier Guillauma pour l'audit sur les moyens mis à disposition par AIF pour la fondation ;
- Claude Le Maitre et Erick Roumy, pour l'audit sur les Antennes jeunes et les Cercles d'action ;
- Yves Tabellion et Xavier Guillauma pour le suivi des recommandations du rapport d'audit sur la gestion des risques.

En ce qui concerne le groupe de travail temporaire préalable au comité de pilotage permanent "Gestion des risques", les deux représentants du CFRF qui y siègeront sont Xavier Guillauma et Yves Tabellion.

### **4/ Conflits d'intérêts**

Le comité des candidatures a soumis à notre avis une note sur les « Questions posées quant à l'incompatibilité de certaines situations avec des responsabilités au sein d'AIF ». Les membres du CFRF soulignent la qualité de ce travail. Xavier Guillauma et Yves Tabellion sont chargés de rédiger une note pour que le CFRF formule un avis.

### **5/ Stagiaire**

Le CFRF décide d'associer à ses travaux Daniel Fischer, en qualité de stagiaire, qui a manifesté son intérêt lors de la réunion des trésoriers de régions.